**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

**Band:** 48 (1961)

Heft: 10: Verkehr und Städtebau

**Artikel:** Étude d'un plan d'aménagement à Neuchâtel

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-37633

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Étude d'un plan d'aménagement à Neuchâtel





#### Architecte: Paul Waltenspuhl FAS/SIA, Genève

Au début de cette année, les autorités de la Ville de Neuchâtel se sont préoccupées des lancinants problèmes soulevés par la rapide croissance de l'agglomération neuchâteloise.

A cette occasion, une étude de base en vue d'établir les grandes lignes du développement futur de la région a été élaborée en franche collaboration avec les services techniques intéressés de la Ville de Neuchâtel.

Le mandat octroyé prévoyait les études suivantes:

- a) étude des voies de transit régionales et de leur raccordement,
- b) étude des voies de raccordement des nouveaux quartiers au centre de la Ville et au reste de l'agglomération,
- c) étude d'un plan d'aménagement général avec détermination des zones de construction de nouveaux quartiers d'habitation, des zones industrielles, des zones vertes et des emplacements de bâtiments publics.

Les quelques éléments analytiques disponibles (statistiques démographiques, comptages du trafic, etc.) et de rapides et succinctes investigations supplémentaires ont tout juste permis de rassembler les éléments de base nécessaires à l'élaboration de l'avant-projet dont quelques extraits sont présentés ci-contre.

Il nous paraît intéressant de citer en indiquant leur but l'ensemble des documents qui nous ont paru nécessaires pour la présentation d'un avant-projet apte à clarifier la situation en vue des études futures:

- I. Etudes analytiques générales
- 1. Plan du développement historique de la Ville 1:5000
- a) dégager les grandes lignes de l'aménagement de la Ville et définir ses constantes spirituelles,

- b) démontrer le rapport de surface entre l'agglomération urbaine et les comblements.
- 2. Schéma du développement démographique régional et du développement correspondant de la circulation motorisée. But: établir l'ordre de grandeur des futurs besoins présumés de l'agglomération.
- 3. *Plan de l'inventaire actuel* de l'utilisation du territoire de la Ville de Neuchâtel 1:5000
- a) établir la répartition des parcelles occupées par
- immeubles collectifs
- villas locatives
- villas familiales
- maisons anciennes d'intérêt historique ou bâtiments agricoles
- constructions industrielles et artisanales
- bâtiments publics
- espaces verts et parcelles libres de constructions
- b) démontrer les disparités entre la situation réelle actuelle et le plan de zone réglementaire.
- 4. Plan de zone réglementaire

1:5000

But: visualiser le plan de zone réglementaire par une coloration conventionnelle correspondant aux autres documents.

1, 2

Projet pour l'aménagement urbain de Neuchâtel, avec les voies routières principales et remblai partiel du bassin du lac Vorschlag für die Neugestaltung des Stadtgebietes mit Hauptstraßenführung und Landaufschüttung im Seebecken Project for the remodelling of the town area with main highways and gaining of land by filling up certain parts of the lake

3, 4

Le nouveau quartier résidentiel 1 : 10000 Das neue Wohngebiet The new residential district

1 Centre d'affaires

2 Nouveau centre administratif

3 Zone résidentielle4 Zone résidentielle projetée

5 Remblayage et jardin public6 Nouveau port pour les

canots
7 Passage supérieur

de l'autoroute

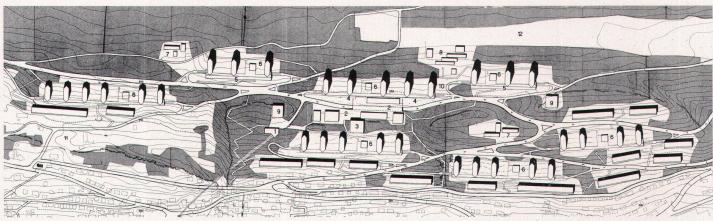
8 Hôtels et restaurants

9 Casino 10 Station d'épuration

existante

11 Port et chantier naval





5. Schéma des besoins futurs présumés de la Ville de Neuchâtel But: montrer la répartition des surfaces nécessaires pour absorber l'accroissement démographique présumé d'ici 20 ans, soit pour le logement, le travail, la culture et les loisirs de dix mille habitants.

6. Schéma des besoins futurs présumés de l'agglomération neuchâteloise 1:5000

7. Esquisse d'un plan d'aménagement régional 1:25000 But: établir les zones d'influences réciproques entre la Ville. l'agglomération et la vaste région neuchâteloise.

### II. Propositions d'aménagement général

1:5000 8. Plan du nouveau zoning proposé

But: localiser les zones d'aménagement futur, en particulier: - zone de villas au nord du chemin de Maujobia et au sud de

- zone d'immeubles locatifs de Fontaine André
- zone industrielle de la Cassarde

Pierrabot

- zones administratives de Pierre à Mazel et du golfe de l'Evole
- zone de comblement et zones vertes
- 9. Plan d'aménagement du quartier de Fontaine André 1:2000
- a) fixer le tracé des routes d'accès
- b) fixer la disposition d'unité de voisinage à aménager au fur et à mesure de l'équipement du quartier en routes, canalisa-
- tions, services industriels, etc. c) proposer une solution pour le parcage des voitures privées (à raison d'une voiture par logement)
- d) fixer des emplacements pour les «prolongements du logis», soit toutes les installations communautaires publiques ou privées
- e) proposer une implantation rationnelle des bâtiments à habitation collective en assurant pour chaque logement un maximum de «conditions de nature» (soleil, air, espaces, vue, verdure, etc.)

N.B. Une disposition semblable peut être envisagée pour le quartier de La Coudre.

10. Maquette du quartier de Fontaine André 1:2000 11. 12. 13. Plans, coupes et façades des immeubles types pro-1:100

- a) définir suffisamment les caractéristiques architecturales des immeubles s'adaptant à la nature topographique particulière
- b) établir des bases suffisamment précises des types de logements afin de pouvoir définir les données numériques de surface par habitant et de densité des quartiers.
- 14. Coupes transversales du quartier de Fontaine André 1:2000 a) montrer les rapports de hauteurs et d'espaces entre le nouveau quartier et la Ville basse
- b) définir les implantations d'immeubles assurant la vue libre.

## III. Aménagement des circulations

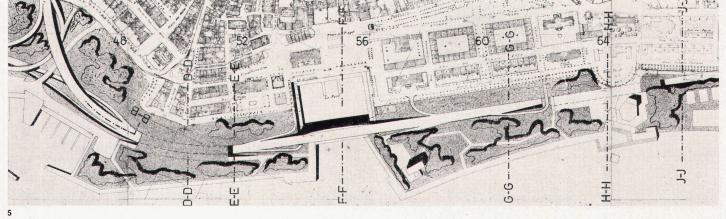
15. Schéma des circulations régionales

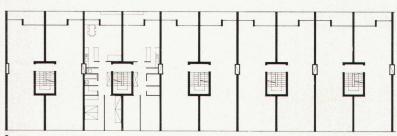
établi sur la base de comptages effectués par les services techniques.

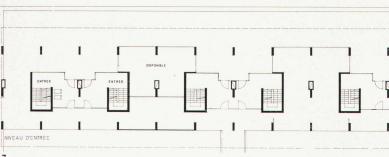
But: visualiser l'importance relative des courants de circulation régionale de transit, d'escale et d'origine en vue de l'étude d'un nouveau système routier capable d'absorber l'accroissement de la circulation future.

- 16. Proposition d'aménagement des voies routières principales 1:2000 et de leur raccordement
- a) esquisse d'une solution optimum du problème de la circulation future présumée, en vue de la réservation des espaces né-
- b) proposition d'utilisation des nouveaux comblements conçus à l'échelle de la métropole régionale future.
- 17. Coupes longitudinales et transversales sur les nouveaux aménagements routiers 1:2000

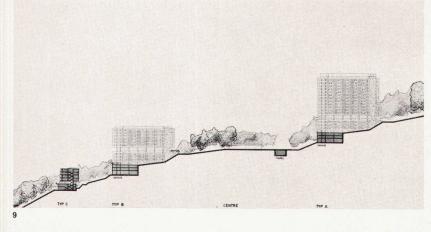
- Station du funiculaire
- Centre d'achats Salle des fêtes
- Artisans
- Petite industrie
- Ecole maternelle Ecole primaire
- Ecole secondaire
- Garage souterrain
- Petite industrie
- 12 Centre sportif











But: démontrer l'intégration architecturale des nouveaux aménagements routiers.

18. Plan du réseau routier et des cheminements futurs 1:5000 But: classer les diverses voies de circulations (en vue de clarifier l'ensemble du réseau proposé) en:

- voies à circulation fluide, sans croisements (trafics de transit et inter-quartier)
- voies prioritaires (trafic de liaison au centre)
- voies de dessertes
- voies commerciales principales
- cheminement des piétons à l'abri de la circulation motorisée
- anciennes et nouvelles liaisons
- 19. Plan d'ensemble des aménagements proposés
- a) donner une vision d'ensemble des nouveaux aménagements en harmonie avec l'agglomération existante
- b) insister sur la nécessité de relier les nouvelles zones vertes des comblements avec les forêts et vallons par des cheminements à piétons placés dans la verdure.
- 20. Maquette d'ensemble

1:5000

1:5000

La présente étude doit être considérée comme un avant-projet posant le problème dans son ensemble; elle doit favoriser la prise de conscience de l'ampleur du développement de l'agglomération, dont les nombreux problèmes exigent une solution prochaine.

Le but de l'avant-projet est avant tout de servir de base de discussion en vue de l'établissement d'un programme d'études définitives. Ce programme, qui doit tenir compte du développement envisagé à longue échéance pour Neuchâtel, est à établir d'entente avec les services responsables de la Ville de Neuchâtel et des communes suburbaines. De nombreuses collaborations seront nécessaires pour réaliser une étude continue et approfondie des problèmes qui surgiront.

La poursuite de l'étude en vue d'établir des plans d'aménagement définitifs exige une enquête plus approfondie des conditions locales démographiques, économiques et sociales, enquête qui doit être étendue au-delà de l'ensemble de l'agglomération neuchâteloise, à toute la région placée sous son influence.

Paul Waltenspuhl

Détail de la nouvelle zone côtière avec les voies en profondeur et les bâtiments publics

Ausschnitt der neuen Uferzone mit Straße in Tieflage und öffentlichen Gebäuden Detail of the new lakeshore area with lowered highway and municipal

buildings

6 0

Plans et coupe des maisons-tours locatives projetées 1:500, 1:1500 Grundrisse und Schnitt der vorgeschlagenen Wohnhochhäuser Groundplan and cross-sections of projected residential point-houses